

**Maître Anne-Cécile NAUDIN**

Avocat au Barreau

10 Rue Rouvière – 13001 MARSEILLE

Tél. : 04.91.55.02.12

**VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES EN UN SEUL LOT**

**D'UN APPARTEMENT de type 3**

**Situé au rez-de-chaussée de l'immeuble 4 du Bloc E**

**D'UNE CAVE**

**situé au sous-sol de l'immeuble 4 du Bloc E**

Dans un ensemble immobilier dénommé LA CRAVACHE  
sis à 13009 MARSEILLE, 201 Boulevard Michelet, Boulevard Léon  
et Boulevard du Commandeur cadastrés Quartier SAINTE-MARGUERITE,

**MISE A PRIX : 60.000,00 EUROS**

**Visite le Jeudi 28 Novembre 2024 de 9 h 30 à 10 h 30**

**L'ADJUDICATION AURA LIEU**

**LE MERCREDI 11 DECEMBRE 2024 à 9 h 30**

à l'audience du juge de l'exécution du Tribunal Judiciaire de Marseille,  
25 Rue Edouard Delanglade, Salle n°8, 13006 MARSEILLE

**DÉSIGNATION GENERALE :**

Il s'agit des biens et droits situés dans un ensemble immobilier sis à dénommé LA CRAVACHE sis à 13009 MARSEILLE, 201 Boulevard Michelet, Boulevard Léon et Boulevard du Commandeur cadastrés Quartier SAINTE-MARGUERITE, section 853 X n°47 pour une contenance de 3 ha 62 a 48 ca, tel que cela résulte d'un règlement de copropriété dressé et reçu aux minutes de Maître

MALAUZAT, Notaire à Marseille le 12 juillet 1957, publié au 3ème Bureau du Service de la Publicité Foncière de Marseille le 26 novembre 1957 volume 2386 n° 9, avec modificatifs :

- Publié le 22 décembre 1958 volume 2549 n°7, publié le 1er décembre 1960 volume 2876 n°32, publié le 22 décembre 1961 volume 3092 n°13, publié le 14 novembre 1968 volume 5379 n°3, publié le 22 juillet 2010 volume 2010 P n°6292.

## **DÉSIGNATION PARTICULIERE :**

### **- LE LOT N°655 :**

Soit la propriété exclusive et particulière d'un appartement situé au rez-de-chaussée à gauche de l'immeuble 4 du bloc E, composé de trois pièces principales, cuisine salle de bains, water-closet, Et les 139/100.000èmes indivis des parties communes générales.

### **- LE LOT N°665 :**

Soit une cave au sous-sol dudit immeuble portant le n°2, Et les 4/100.000èmes indivis des parties communes générales.

Le bien est plus amplement décrit dans le Procès-verbal descriptif dressé par la SCP MASCRET FORNELLI VERSINI, Commissaires de Justice associés à Marseille le 10 juin 2024 annexé au cahier des conditions de vente.

L'appartement a une superficie loi carrez de **49,49 m<sup>2</sup>**.

A la date du procès-verbal descriptif les lieux étaient occupés par un locataire.

Le loyer est de 700 euros charges comprises.

Il n'a pas été en mesure de produire le contrat de location. Il a précisé occuper les lieux depuis le début de l'année 2022.

### **La présente vente est poursuivie AUX REQUETE ET DILIGENCES DE :**

Le **Syndicat des Copropriétaires de l'ensemble immobilier dénommé LA CRAVACHE sis à 13009 MARSEILLE, 201 Boulevard Michelet,** agissant par son syndic en exercice « **FONCIA MARSEILLE** », SAS au capital de 600.000 €

immatriculée au registre du Commerce et des Sociétés de Marseille sous le n° 067 803 916 dont le siège social est 13010 MARSEILLE, Rue Edouard Alexander, poursuites et diligences de son représentant légal en exercice audit siège domicilié,

Ayant pour Avocat **Maître Anne-Cécile NAUDIN** du Barreau de MARSEILLE.

### **Les enchères sont recevables uniquement :**

\* Si elles sont portées par un Avocat inscrit au Barreau de MARSEILLE.

\* Si vous lui avez remis un chèque de Banque (caution bancaire irrévocable, le consulter) représentant au moins 10 % de la mise à prix avec un minimum de 3.000 euros, établi à l'ordre de : Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de MARSEILLE.

### **Pour de plus amples renseignements et pour consulter le Cahier des conditions de vente, s'adresser :**

- au Cabinet de **Maître Anne-Cécile NAUDIN** Avocat au Barreau de MARSEILLE, 10 rue Rouvière, 13001 MARSEILLE. (Tél. : 04.91.55.02.12)

- au **Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de Marseille**, au rez-de-chaussée à l'accueil 25 Rue Edouard Delanglade, à 13006 MARSEILLE du lundi au vendredi de 8 h à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30.

Marseille, le 16 octobre 2024

**Signé : Anne-Cécile NAUDIN**